

COMMUNE DE PALEZIEUX				
Date :	25.03.09			
Visa :	300			
Cote :	0,01,050			
0	1	2	3	4

**Rapport de la commission sur le préavis municipal 03/09 concernant un crédit pour la régénération et l'aménagement du terrain du centre scolaire pour la pratique du rugby.**

Au Conseil Communal de Palézieux

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La commission composée de M. Ernest Regard, en remplacement de Mme Joelle Hilfiker excusée, et de M. Alfonso Vega s'est réunie le 18 mars 2009 en présence de M. Jean-Daniel Dind Municipal.

Après étude du préavis, pris connaissance des documents mis à notre disposition par M. Dind que nous remercions et entendus les arguments de la Municipalité, nous relevons les points suivants :

Le crédit de Fr. 20'000.-- demandé ne sera pas entièrement affecté aux modifications nécessaires pour la pratique du rugby puisque Fr. 8'000.-- seront destinés à la régénération du terrain qui avait déjà été agendée par la Municipalité.

Le montant de Fr. 12'000.-- nécessaire aux modifications pour l'homologation du terrain aux normes du rugby nous paraît réaliste après étude du devis mis à notre disposition.


Une demande de subvention de la part du Club de Rugby est en cours auprès du Sport-Toto. En cas d'acceptation, la part communale pourrait être réduite.

Il nous paraît important de favoriser l'arrivée de nouvelles sociétés qui ne peut être que bénéfique à l'évolution de notre commune.

Au vu de ce qui précède, la commission recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Pour la commission :

  
Ernest Regard

  
Alfonso Vega, rapporteur